Jeudi 16 mai 2013

Ouverture de la session administrative de l’Assemblée de la Polynésie

Discours du Président Edouard FRITCH

Monsieur le Haut commissaire,

Messieurs les Sénateurs,

Messieurs les Députés,

Mesdames et messieurs les Représentants,

Monsieur le Conseiller économique et social,

Monsieur le Président du Conseil économique, social et culturel,

Mesdames et messieurs les représentants des services de l’Etat,

Mesdames et messieurs les chefs de service et les directeurs des établissements du pays,

Chers amis,

Conformément à notre statut d’autonomie et au règlement intérieur de notre Assemblée, la session administrative devait démarrer le jeudi 11 avril dernier. Mais la proximité des échéances du renouvellement de notre Assemblée nous a obligés à modifier notre règlement intérieur pour ouvrir la session administrative aujourd’hui.

De ce fait, il me revient l’honneur de prononcer un discours d’ouverture de session.

En premier lieu, je voudrais souhaiter la bienvenue à l’ensemble des élus de notre assemblée, et en particulier aux 34 nouveaux entrants dans cet hémicycle. Certains de ces nouveaux entrants, au nombre de 6, sont des élus qui ont déjà fréquenté l’hémicycle durant des mandatures précédentes.

Il y a donc 28 élus qui, présentement, siègent pour la première fois à l’Assemblée. A cet égard, je suis heureux de signaler que le Tahoeraa Huiraatira en apporte 25, l’UPLD 2 et A Tia Porinetia 1. Cette photographie évoluera légèrement dans les prochains jours lorsque certains d’entre vous seront nommés au gouvernement.

En ce qui concerne les dossiers en instance, nous avons recensé 58 textes, dont 40 projets de délibération, 6 projets de lois du pays, 3 propositions de délibération, 8 propositions de lois du pays et 1 résolution.

La très grande partie des projets de délibération sont des comptes financiers que notre Assemblée aura à examiner. Concernant, les 6 projets de lois, je vous propose de les renvoyer au gouvernement qui statuera sur leur devenir et l’opportunité éventuelle de les représenter devant notre assemblée.

Mais je tiens à vous annoncer que très rapidement, je vous soumettrais une modification de notre règlement intérieur pour mettre en cohérence la répartition des compétences des commissions législatives avec la répartition des attributions ministérielles dans le futur gouvernement, et ceci dans un souci d’efficacité et d’adéquation entre l’action du gouvernement et le rôle de notre assemblée.

J’ai aussi bien compris qu’un président sortant, parce qu’il a été renvoyé dans l’opposition par une immense majorité des électeurs, a préféré déserter notre hémicycle aujourd’hui, renonçant de fait à assumer les responsabilités de son mandat, et qu’il entend faire prospérer à New-York une résolution visant à faire réinscrire la Polynésie sur la liste des territoires non-autonomes de l’ONU.

C’est une démarche personnelle qui n’est pas conforme au résultat des urnes, tant de ces dernières élections territoriales que des élections législatives de l’an dernier. Cette démarche n’est d’ailleurs que la résultante d’une résolution adoptée par une majorité improbable qui n’était pas conforme au vote des électeurs en 2008.

Cette volonté de passer outre la détermination de la majorité des Polynésiens, je l’ai entendue hier soir encore à la télévision lorsqu’un jeune sénateur de la République française est venu nous expliquer que la volonté de 75% des Polynésiens. Elle ne compterait pas puisqu’en cas de scrutin d’autodétermination, il faudrait retrancher la moitié des électeurs autonomistes. Voilà donc que le camp indépendantiste a déjà fixé le corps électoral en espérant que cela pourrait inverser en sa faveur le cours du temps.

Croyez-vous sérieusement que sur près de 100.000 électeurs autonomistes, la moitié serait des non-polynésiens, des gens qui n’auraient pas fait leur vie en Polynésie, des gens qu’il faudrait empêcher de voter parce qu’ils rejettent votre obsession pathologique de l’indépendance ? Croyez-vous sérieusement que les autonomistes, ceux qui souhaitent rester français, sont des traitres à la Patrie qu’il faut museler parce qu’ils ne partagent pas votre idéal ? Ce n’est en tout cas pas ma conception de la démocratie et je suis peiné qu’un représentant de la Nation puisse tenir un tel discours d’exclusion.

Ne vous bercez pas de telles chimères. Votre thématique de campagne a été sévèrement sanctionnée.

Au final, quelque soit l’issue de vos gesticulations, quelque soit la décision qui sera prise demain à New-York, je vous renvoie à l’histoire. En 1947, si notre pays a été retiré de la liste onusienne, ce n’est pas sur pression de la France. L’ONU n’a fait que constater qu’il n’y avait aucune autorité responsable pour répondre à des demandes qui n’avaient pas les faveurs des Polynésiens. Vous comprendrez certainement la finalité de ce que je viens de vous dire pour accompagner vos prières de ce soir.

\*\*\*

Après ce rapide état des lieux, permettez-moi de vous livrer ma conception du rôle de notre institution et de chacun d’entre-nous.

Mes chers amis, je tiens à vous rappeler une évidence. Les élections sont terminées et les Polynésiens ont donné une majorité politique à notre assemblée.

Cette majorité est porteuse d’un programme qui, de fait, est celui qui devra être mis en œuvre au cours des cinq prochaines années pour l’ensemble des Polynésiens. Nous en sommes tous ensemble les dépositaires, et moi le premier, les garants de la bonne mise en œuvre par le gouvernement.

Bien sûr, il y a au sein de cet hémicycle des différences d’approches. Mais nous devons tous avoir à l’esprit que nous sommes là, avant tout, pour respecter le choix de la majorité des Polynésiens.

Mais encore une fois, le rôle institutionnel dévolu à notre assemblée, c’est de veiller à la bonne application des engagements qui ont été faits devant la population. Nous sommes l’émanation de la volonté populaire et à cet effet les garants du respect de la parole donnée aux électeurs afin que celle-ci se traduise par des actions concrètes.

Dans cet esprit, c’est à partir d’aujourd’hui même que la population observera et jugera nos capacités, notre volonté, à respecter et à faire aboutir nos engagements.

Etre représentant ou représentante au sein de cette assemblée est une lourde responsabilité. Cependant, cette responsabilité pourra être gratifiante si chacun et chacune se montre volontaire et efficace, en évitant toute polémique politicienne qui serait stérile et ne trouverait pas d’écho dans la population qui attend, avant tout, des résultats. Je compte sur vous pour respecter cette ligne de conduite et d’actions.

La mise en œuvre des engagements qui ont reçu l’aval de la population commence par une période de redressement de nos finances publiques. C’est une exigence que nous ne pouvons contourner avant de pouvoir investir et impulser une nouvelle ère de développement économique et de valorisation de nos ressources propres.

Nous serons au cœur de ce redressement de la situation, qui passera par des réformes fiscales et sociales dont nous aurons à débattre. Elles nécessiteront sans doute des efforts de la part de certaines catégories de notre population. Vous tous, ici, vous en avez parfaitement conscience et je sais que la population a exactement compris la difficulté des défis à relever.

Les Polynésiens, après tant d’années d’errance, sont prêts à accepter les réformes, pour autant qu’ils en comprennent le sens, pour autant qu’ils sachent où nous allons, pour autant qu’elles s’intègrent dans le cadre de la justice sociale forte. Les Polynésiens savent aussi que tout ne se fera pas du jour au lendemain.

Mes chers collègues, notre pays est aujourd’hui comme un homme étendu, affaibli, tombé bas, qui désire ardemment se relever pour continuer sa course. Pour l’aider à se relever, il faut lui apporter des soins. A l’échelle de notre pays, ces soins s’appellent des réformes.

Nous le savons tous, certains soins peuvent être éventuellement douloureux, mais nous les acceptons car nous savons que c’est un passage obligé pour obtenir la guérison, pour retrouver nos pleines capacités à nous mouvoir et à aller de l’avant.

Néanmoins, nous pouvons émettre le souhait que ces périodes de douleurs éventuelles avant la guérison soient les plus courtes possibles.

 C’est pourquoi, nous disons à nos amis du futur gouvernement que les élus de notre Assemblée se veulent être leurs partenaires volontaires et intelligents. Nous sommes prêts ! Nous serons courageux, tenaces et pédagogues.

Mais, un élu efficace est nécessairement un élu éclairé, impliqué et informé. Nous formulons le vœu que l’écoute et le dialogue fassent partie de ce modèle de partenariat et de collaboration.

Bien sûr, nous n’entendons pas dicter au futur gouvernement ce qu’il a à faire. Nous voudrions simplement que les projets de lois ou de délibérations soient les mieux portés par notre assemblée, en cohérence avec les attentes des Polynésiens dont nous sommes les représentants.

Nous avons vu, ces derniers mois, des projets arriver à l’Assemblée et qui n’ont pas été adoptés car mal ficelés ou mal adaptés à nos réalités, ou encore mal explicités.

Nous devons tirer les enseignements d’une telle expérience qui a conduit à des incompréhensions mutuelles et à des tensions sociales. Faisons en sorte qu’une certaine harmonie de travail règne entre nos deux institutions.

Mais surtout, gardons à notre esprit d’élu que notre action politique doit être le reflet des aspirations de la population, qu’elle doit en être l’émanation constante.

Durant les deux dernières campagnes électorales, en parcourant les vallées des Marquises et les atolls des Tuamotu, j’ai pu me rendre compte du décalage qu’il y avait entre les réalités difficiles de ces populations et l’information dont notre Assemblée pouvait disposer de la part des élus de ces archipels.

J’ai vu, aux Marquises, des réalités scandaleuses dans les domaines des transports maritimes et aériens, de la santé, de l’éducation, entre autres. A tel point que certains Marquisiens pensent encore, en 2013, que les difficultés de leur vie quotidienne sont voulues par ceux de Tahiti.

J’ai entendu aux Tuamotu des propos totalement imaginaires sur des sujets qui touchent la vie quotidienne des personnes.

Je sais qu’aux Australes les problèmes sont identiques et ces situations se retrouvent.

J’ai surtout entendu la détresse des archipels qui ont le sentiment d’avoir été oubliés et abandonnés, ces dernières années.

Notre responsabilité est de remettre de la sérénité, de l’unité et de la solidarité entre tous les Polynésiens qui composent notre pays en n’oubliant aucun d’entre eux.

Je vous le dis solennellement, soyons les vrais porte-paroles des populations qui nous ont permis de siéger dans cette assemblée. Soyons les vrais témoins de leur vie quotidienne et les porte-parole de leurs préoccupations. Cela suppose, c’est indéniable, que nous soyons au contact régulier de nos électeurs. C’est ainsi que nous pourrons construire une réelle unité de notre peuple.

Mais n’oubliez pas aussi que la modification de la loi électorale, avec l’instauration d’une circonscription unique, accentue comme jamais le fait que vous êtes les représentants de tous les Polynésiens.

Ayez conscience de cette exigence dans chacun de vos actes futurs qui ne doivent plus être marqués, comme on a pu le constater par le passé, par des dérives égoïstes, qui ont pu être graves. Il y va de notre unité, de l’unité du pays et de sa cohésion sociale.

Mes chers amis, cette Assemblée est le lieu et l’enceinte de la représentation complète de notre pays. C’est ici que nous devons évoquer les réalités, les expériences heureuses et malheureuses des populations de notre section géographique. C’est ici que les Polynésiens doivent être écoutés et entendus.

Mais voyez-vous, vouloir représenter dignement son archipel ou sa section géographique, c’est aussi une démarche de développement. C’est le début de la responsabilisation. Vouloir développer son pays ou son archipel, c’est être un élu responsable.

En nous présentant dernièrement aux élections, nous avons sollicité la confiance de nos populations pour que cette responsabilité de développement nous soit confiée. Aujourd’hui élus, nous avons un devoir d’honorer dignement cette confiance.

Cette responsabilité de développement, c’est vouloir tirer notre pays vers le haut. C’est vouloir construire ou conforter notre autonomie, tant sur le plan économique, social et humain.

Cette responsabilité, c’est montrer chaque jour que nous, Polynésiens, avons la maturité suffisante pour nous prendre en charge, que nous pouvons créer des emplois, que nous allons relancer l’économie, que nous ferons les réformes qui s’imposent. C’est ainsi que nous rendrons la dignité à notre pays.

Mes chers collègues, c’est une grande et difficile responsabilité, mais c’est la seule voie qui nous rendra dignes et fiers de nous-mêmes et de notre pays.

A mon sens, il n’y a pas de responsabilité sans moralité. La moralisation de la vie politique est réclamée par tous. Après tant d’années de déception de sa classe politique, chacun aspire à retrouver, après ces dernières élections, des élus respectables, loyaux et dotés de valeurs.

Ces valeurs, nous les connaissons. Ce sont celles héritées du christianisme. Je veux parler de fidélité, de respect des uns envers les autres, d’humilité et de travail.

Mes amis, nous aurons beaucoup d’occasions de décliner cette exigence de responsabilité que chacune et chacun d’entre nous devra porter et mettre en œuvre.

J’ai confiance en vous. J’ai confiance en nos capacités à démontrer aux Polynésiens, à la France, à l’Europe, à nos voisins du Pacifique, et à l’ensemble de nos partenaires extérieurs, que nous sommes des gens sérieux et capables de porter le destin de 270.000 Polynésiens, de donner un avenir à notre pays, dans la paix, la prospérité et la solidarité.

Je vous remercie de votre attention.